

**INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 125-5 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Commune de Gaillac d'Aveyron

Nature et intensité du risque d'inondation

I – DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE

La commune de Gaillac d'Aveyron est située en bordure de l'Aveyron.

L'Aveyron et ses affluents sont des rivières soumises à un régime pluvial océanique.

La partie amont du bassin versant est également sensible à des phénomènes orageux, associés au vent du midi, comme en octobre 1979.

Pour l'Aveyron, les crues les plus significatives sont celles de 1966, d'octobre 1979, du 14 décembre 1981, de novembre 1994 et de décembre 2003. La crue historique la plus ancienne ayant marqué les esprits est celle de 1933, qui avait atteint près de 1,80 mètre dans une rue de Gaillac d'Aveyron.

II – LE PLAN DES SURFACES SUBMERSIBLES

Le Plan des Surfaces Submersibles, approuvé par décret du 6 mars 1964, a défini un zonage réglementaire.

La cartographie réglementaire des zones inondables comprend les zones suivantes :

- la zone inondable réglementaire A, dite de zone de fort débit,
- la zone inondable réglementaire B, dite zone de débit complémentaire.